NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, reçue le 23 avril 2019, est distribuée à la demande de la délégation du Japon.

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

|  |
| --- |
| Notification relative à l'annulation de la désignation du phosphate de tylosine en tant qu'additif pour l'alimentation animale |
| Ainsi qu'il a été annoncé dans le document G/SPS/N/JPN/610 daté du 10 janvier 2019, l'annulation de la désignation du phosphate de tylosine en tant qu'additif pour l'alimentation animale entrera en vigueur le 1er mai 2019. |
| **Le présent addendum concerne:** |
| [ ] Une modification de la date limite pour la présentation des observations |
| [**X**] La notification de l'adoption, de la publication ou de l'entrée en vigueur d'une réglementation |
| [ ] Une modification du contenu et/ou du champ d'application d'un projet de réglementation déjà notifié |
| [ ] Le retrait d'une réglementation projetée |
| [ ] Une modification de la date proposée pour l'adoption, la publication ou l'entrée en vigueur |
| [ ] Autres: |
| **Délai prévu pour la présentation des observations: *(Si l'addendum élargit le champ d'application de la mesure déjà notifiée, qu'il s'agisse des produits visés ou des Membres concernés, un nouveau délai pour la présentation des observations, normalement de 60 jours civils au moins, devrait être prévu. Dans d'autres circonstances, comme le report de la date limite initialement annoncée pour la présentation des observations, le délai pour la présentation des observations prévu dans l'addendum peut être différent.)*** |
| [ ] Soixante jours à compter de la date de distribution de l'addendum à la notification et/ou (*jj/mm/aa*): sans objet |
| **Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: [ ] autorité nationale responsable des notifications, [X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:** |
|  |
| **Texte(s) disponible(s) auprès de: [ ] autorité nationale responsable des notifications, [X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:** |
| Standards Information Service  International Trade Division  Economic Affairs Bureau  Ministry of Foreign Affairs  2-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku  Tokyo 100-8919 (Japon)  Téléphone: +(81 3) 5501 8344  Fax: +(81 3) 5501 8343 |

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**